



Paris, le 24 septembre 2012

Peur sur 2013

Comme nous l'annonçons dans notre dernier tract, selon l'hypothèse la plus pessimiste Radio France pourrait perdre jusqu'à 33 millions pour son budget 2013 suite aux restrictions qui seront dévoilées par le gouvernement ce vendredi dans son projet de loi de finances. Pour donner un ordre d'idée, 33 millions représentent quasiment le budget de fonctionnement de 7 radios locales. L'heure est donc grave.

Outre le contexte général de restrictions budgétaires, l'audiovisuel public paie au prix fort le déséquilibre provoqué par la suppression de la publicité après 20 heures sur les antennes de France Télévisions, déficitaire les trois dernières années. Radio France, au même titre que l'Ina, l'Audiovisuel extérieur de la France et Arte, devrait donc se serrer la ceinture pour remettre les comptes de l'audiovisuel public à l'équilibre.

Le problème, c'est que **nous n'avons déjà pratiquement aucune marge de manœuvre avec le budget actuel.** Nous considérons qu'une telle diminution de budget rend caduc le Com (Contrat d'objectif et de moyens 2010-2014) négocié par Jean-Luc Hees et Patrick Collard, puisque les moyens prévus sont considérablement rognés. Dans ce Com, l'une des obligations de Radio France était de faire en sorte que les **charges de personnel** ne dépassent pas **58% des charges d'exploitation**. Cela n'a de toute façon pas de raison d'être dans la mesure où contrairement à France Télévisions, notre production se fait très heureusement en interne : **puisque le personnel produit, il est logique que les coûts de production s'imputent aux charges de personnel.**

Jean-Luc Hees achèvera son mandat sans avoir eu à assumer un plan social en tant que président en exercice. Mais si les restrictions budgétaires annoncées étaient confirmées, les conditions seraient néanmoins réunies pour qu'une restructuration se réalise dans les deux ou trois années, faute de budgets réalisables.

Nous interpellons la présidence et les membres du Conseil d'administration pour défendre avec la plus grande énergie le budget 2013 auprès des ministères de la Culture et de l'Economie.

Il faudra peut-être également reconsidérer certains projets :

- **La création d'une radio locale à Saint-Etienne doit être suspendue**, même si le sénateur-maire de la ville arrive tout juste au Conseil d'administration.
- **Les phases 3 et 4 du chantier de réhabilitation de la Maison de la Radio (de la porte B à la F côté Raynouard) doivent être réduites aux mises aux normes minimales**, même si les modifications de programme supposent le versement d'indemnités substantielles au cabinet d'architecte.

Aucune piste ne doit être négligée pour que le budget reste à l'équilibre tout en garantissant les **moyens de production, l'emploi et l'évolution salariale.**

Contact : unsa@radiofrance.com – 06 12 13 61 88 –
www.unsaradiofrance.fr